



PROCONTROL

Organisme de Contrôle Agréé par l'Etat
Installations Electriques

Sieges Social & d'exploitation:

Rue du Fond des Fourches 41
B-4041 VOTTEM
TVA : BE 0507 735 513

Tel : 04/227.15.77
Fax : 04/227.47.24
E-mail : secretariat@pro-control.be

Affaire : E02/0100/20200217/02

Date de visite : 17/02/2020

Date du rapport : 17/02/2020

RAPPORT D'EXAMEN DE CONFORMITE/ DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION

Lieu de visite	Responsable des travaux	Proprietaire/Gestionnaire
Rue : Alex Bovy 2A 42	Nom, Prénom : JOURETZ Franky	
B-4000 LIEGE	Carte ID : 592-7303716-85	
	Tva :	

1. Conclusion <https://bit.ly/2mn4GFd> - ART 86 : Portée des conclusions et Devoirs du propriétaire

- L'installation est conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le : 17-02-2045 délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation n'est pas conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le : --/--/-- Par le même organisme de contrôle.
- Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment du contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max.1 an des infractions subsistent l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à l'administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.
Les résultats s'appliquent uniquement aux travaux spécifiés à la demande.

2. Type de contrôle Base de l'examen : RGIE et de la procédure interne : PRO-INS-E-02 01 02

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Art:270 <input type="checkbox"/> Temporaire | <input checked="" type="checkbox"/> Mise en usage | <input type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/> Extension | <input checked="" type="checkbox"/> Art:86 | <input checked="" type="checkbox"/> Unité d'habitation |
| <input type="checkbox"/> Art:271 | <input type="checkbox"/> Périodique | <input type="checkbox"/> Contrôle | | <input type="checkbox"/> Unité de travail domestique |
| <input type="checkbox"/> Art:276 Renforcement | | | <input type="checkbox"/> Art:271b | <input type="checkbox"/> Partie commune |
| <input type="checkbox"/> Art:276b Transfert de propriété | | | <input type="checkbox"/> Art:278 | <input type="checkbox"/> Installation photovoltaïque |

3. Données générales de l'installation

Données distributeur => Nom du GRD : RESA Schéma de distribution TT

SN compteur jour : 5295863-2011 marque : ITRON

EAN : Non Communiqué Compteur non placé

Protection de branchement : 24

A/MAX. à placer.

Colonne d'alimentation type : VFVB/XFVB Section : 4x6 mm²

Données installation :

Tension nominale : 3N400V - Courant nominal max : 40 A - Type de prise de terre : boucle piquets non-visible

Cable d'alimentation tableau principal => type : VFVB/XFVB - section : 4x6 mm² - Nombre de tableau électrique : 1 - Nombre de circuits électrique : 8

Description installation : voir annexe de 1 a 7

Disp.de Sect. Gén : 40 A / 300 mA -

4. Mesures - Tests - Contrôles visuels - Scelle :

Contact dir. Contact indir. Montage - Appareils - Matériels - I > section - Schémas - Contrôle boucle de défaut

Résistance de dispersion de la prise de terre : 18,0 Ω / Isolement général : 8,01 M Ω Continuité de terre - Test de dispositif diff.

Le dispositif différentiel général : était plombé - a été plombé - n'a pas été plombé - n'est pas plombable - absence de différentiel

5. Infractions :

voir schéma(s) visés en annexe voir croquis réalisé en annexe (art276bis)

Infractions:Néant	Remarques:Néant
-------------------	-----------------

Inspecteur (Nom et Signature)

Pour Pro Control ASBL

Mr Benoit SCHMITZ

Le demandeur (Signature)

Visa du GRD

Ce rapport comporte 7 annexe(s)

DTT/R/E02-01/E02-02-Art 86

VERSION A-REV 06 - Date d'application 9/12/2019

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de Pro Control
De reproductie van dit verslag wordt enkel in zijn geheel en met de schriftelijke goedkeuring van Pro Control toegestaan

Versjon logiciel : 0.4.1 N° Appareil de mesure : 06

